

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Nous restons pleinement mobilisés aux côtés des associations et des écoles !

Nous restons pleinement mobilisés aux côtés des associations et des écoles !

Nous en sommes convaincus, les associations beauvillésoises jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune.

Les associations sont nos partenaires indispensables et précieux pour faire vivre au quotidien, auprès des habitants de tous les âges et de tous les quartiers, la passion du sport, les valeurs de solidarité, de citoyenneté, de convivialité ou encore de partage culturel.

Nous ne pouvons que saluer l'énergie et l'engagement de leurs membres et bénévoles. Grâce à eux, les associations contribuent pleinement à faire de Villiers-le-Bel une ville plus solidaire, plus animée et où il fait bon vivre.

C'est pourquoi nous veillons à soutenir le développement des associations ainsi que les initiatives des écoles à Villiers-le-Bel.

Un tout nouveau conseil local de la Vie associative est notamment en cours de création. Il viendra renforcer le dialogue et la coopération entre la Ville et les acteurs associatifs.

Par ailleurs, nous avons à cœur d'apporter aux associations et aux écoles l'appui financier nécessaire pour mener à bien leurs projets.

Ainsi, chaque année, lors du vote de son budget, la municipalité de Villiers-le-Bel attribue des subventions aux associations et des financements aux projets scolaires.

Pour 2024, le conseil municipal a décidé de consacrer près de 1,94 million d'euros au financement des associations et des projets d'écoles, dont :

- 1 326 250 € aux associations du domaine social
- 232 270 € aux associations culturelles
- 211 788 € aux associations sportives
- 115 700 € dédiés aux autres associations et au cofinancement d'actions associatives dans le cadre du Contrat de Ville 2024 et de la Cité éducative
- 50 477 € dédiés aux projets des écoles pour l'année 2023 /2024

Oui, le soutien aux associations et aux projets pédagogiques est un axe fort de l'action municipale. Nous sommes fiers d'être à leurs côtés et c'est la route que nous continuerons à suivre !

Les élus du groupe de la majorité municipale
« Villiers-le-Bel pour tous »

Sori Dembélé, Conseiller municipal, Conseiller communautaire

Des élections municipales, pas de succession...

Monsieur Le Maire partira en juin 2024. Cette annonce faite le jour des vœux à la population pour lancer la nouvelle année mériterait une requête.

Je demande des élections municipales partielles. La République, ce n'est pas la Monarchie. Oui, depuis 1957, la transmission du fauteuil de Maire à Villiers-le-Bel n'a jamais permis à un Maire élu de terminer son mandat. Pour qui prennent-ils les habitants de Villiers-le-Bel ?

Une démission deux ans avant la fin du mandat pour adouber voire asseoir son successeur... ce n'est pas cela, la Démocratie.

Je demande des élections municipales partielles. Nous devons contester cette méthode élective du premier magistrat de la commune. Pourquoi procéder ainsi, si la majorité municipale est satisfaite de son bilan politique ? Je demande des élections municipales partielles, pas une nomination à l'interne de la majorité.

L'histoire politique du troisième tour du scrutin à Villiers-le-Bel depuis Louis Perrein, c'est-à-dire depuis 1957 à nos jours est la suivante :

- Tout d'abord, M. Perrein passe la main en 1988 à Mme Le Texier Raymonde,
- Ensuite, Mme Le Texier passe la main en 1997 à M. Didier Vaillant,
- À son tour, M. Didier Vaillant passe la main à M. Jean-Louis Marsac en juin 2012,
- Et enfin M. Jean-Louis Marsac se prépare à céder son fauteuil à...

Je dis que la politique de nos quartiers, de notre ville mériterait d'être votée par tous. C'est aux habitants de choisir leur Maire comme nous l'avons fait en Mars 2020. Je rappelle que M. Marsac s'était engagé à finir son mandat. Or, force est de constater qu'il n'a pas dit la vérité.

Nous devons demander des élections municipales partielles pour dire si oui ou non la politique proposée à Villiers-le-Bel est à la hauteur des enjeux du territoire. Si la majorité est satisfaite de son action politique et de son bilan, je les invite à démissionner pour assoir leur projet politique s'ils ont confiance en leur action réalisée.

Demandons des municipales partielles par démission de la majorité. Il faut donner le pouvoir aux habitants pour qu'ils expriment et fassent leurs votes.

Une Démocratie par le vote pas de Monarchie par la succession.

Cette majorité est sans solution pour apporter des remédiations tangibles aux difficultés de notre ville.

« Ensemble nous construisons notre avenir commun ».

« Vous avez le pouvoir sur ce monde. Vous avez le pouvoir de décider de votre vie. Ce pouvoir, c'est le vote, car voter c'est décider de ce que nous voulons ».

Sori DEMBÉLÉ